



**COMMUNE DE SAINT GERVAIS LES BAINS
74170 - HAUTE-SAVOIE**

ARRETE MUNICIPAL

N°14/2026

**FESTIVAL FILM NATURE – DU 16 au 19 avril 2026
VERSEMENT DES PRIX**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-Les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020/075 du 24 mai 2020 relative aux délégations de certaines attributions du Conseil Municipale au Maire,
VU la commission de la culture en date du 02/12/25,

Article 1 : Il est défini au préalable les catégories de prix suivants pour la remise des prix selon le classement officiel du Jury du Festival de Film Nature 2026 :

1. Grand Prix : 800€
2. Prix du court métrage : 400€
3. Prix de la conservation : 400€
4. Prix du Jury : 400€

Article 2 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-Les-Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 13 mars 2026



Le Maire,

Jean Marc PEILLEX

Télétransmis le 13-03-26

Mis en ligne le 13-03-26